

المملكة المغربية
ROYAUME DU MAROC



وزارة الفلاحة و الصيد البحري
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE MARITIME

**XI^{ème} SEMINAIRE INSTITUTIONNEL
DU CONSEIL GENERAL DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

L'AGRICULTURE DURABLE
DU CONCEPT A L'ACTION

SYNTHESE DES TRAVAUX

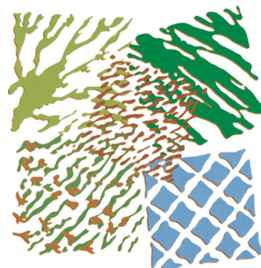


TABLE DES MATIERES

Préambule.....	3
1. L'impératif absolu de la transition vers un développement agricole et rural « durables ».....	4
2. Un potentiel important de progrès pour l'agriculture marocaine : l'exemple de la production céréalière.....	9
3. L'intensification écologique : vers une agriculture à triple performance.....	11
3.1. Un mouvement universel engagé vers de nouveaux systèmes à double performance.....	12
3.2. Une nouvelle mesure de la performance de l'exploitation et de l'agriculture.....	13
3.3. Une redécouverte de l'agriculture : adaptation à chaque contexte, diversification et autonomisation des systèmes de production.....	15
3.4. Agir à l'échelle de l'exploitation et des territoires, l'importance des « groupes » d'agriculteurs innovants.....	16
3.5. La nécessité d'une politique d'appui et de leviers d'action pour une agriculture à double performance.....	17
3.6. Quels enseignements, quelles priorités pour le Maroc ?	
4. L'approche croisée filières/territoires pour réussir le développement agricole et rural durable : étude de cas.....	19
5. Quelles priorités et recommandations pour le Maroc ?.....	24
6. Conclusion: matrice des principales propositions.....	21
ANNEXES :	
• Note de présentation	26
• Programme du séminaire.....	28
• Liste des participants.....	29

Préambule

Le séminaire institutionnel 2014 du CGDA a porté sur le thème : « *L'agriculture durable : du concept à l'action* ». Le séminaire s'est donné pour objectif de dégager une vision partagée sur les principes et axes d'une transition réussie vers un développement agricole durable.

Les questions posées aux participants étaient les suivantes :

- Comment réinventer le concept de durabilité et quels en sont les principes directeurs pour son opérationnalisation effective sur le terrain ?
- Comment assurer le mixage optimal entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation des ressources naturelles pour une plus grande durabilité de l'agriculture ?
- Comment les principes de l'intensification écologique peuvent-ils réduire la vulnérabilité de l'agriculture et la rendre plus durable et plus résiliente ?
- Comment les acteurs parviennent-ils à conjuguer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture au niveau territorial ?
- Quelles politiques, quelles institutions et quels modes de gouvernance pour accroître la durabilité de l'agriculture et ses capacités de résilience ?
- Quelle évolution faut-il donner au système de recherche, formation et développement ?

Le développement durable est aujourd'hui un impératif absolu et le passage à une « agriculture durable » en est une condition centrale

Le séminaire a bénéficié des apports d'experts marocains, français et de la FAO de haut niveau (programme annexé), et de la coopération bilatérale Maroc-France (partenariat intellectuel entre le CGDA et le CGAAER¹).

Le séminaire s'est distingué aussi par la participation, à distance, des DRA via le système de visioconférence du ministère.

¹ CGAAER : Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des espaces Ruraux du Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et des Forêts de France. Le CGAAER a apporté sa contribution à l'élaboration de la présente note de synthèse.

1. L'IMPERATIF ABSOLU DE LA TRANSITION VERS UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL « DURABLES »

L'agriculture est une question déterminante pour le développement durable. Elle interpelle notre capacité collective à répondre de façon satisfaisante, aujourd'hui et demain, aux besoins fondamentaux des populations, tant urbaines que rurales.

L'agriculture est encore un élément fondamental de l'identité des territoires, le détenteur de savoir-faire et le producteur de services environnementaux et de paysages culturels souvent d'une grande valeur

De nombreux travaux internationaux, méditerranéens et marocains convergent pour alerter sur le caractère non soutenable de nombreuses tendances observées et sur la nécessité d'une mutation en profondeur des modes de développement, de production et de consommation.

Dans le discours du Trône de 2010, Sa Majesté le Roi Mohammed VI a insisté sur la nécessité d'« **un modèle de développement et de démocratie spécifiquement marocain et induisant un développement harmonieux** ». Il s'agit de promouvoir un modèle « reposant sur une croissance économique soutenue, propre à conforter notre politique de solidarité sociale et prenant en compte les impératifs de l'environnement ».

La « *Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable* » invite à l'élaboration d'un plan d'action intégré avec des objectifs précis et réalisables dans tous les secteurs d'activité. Cette dynamique est en diapason avec la mouvance internationale relative à l'élaboration de l'Agenda post 2015 des Nations Unies et à l'élaboration des « Objectifs de Développement Durable » décidée par la déclaration de la Conférence Rio + 20 tenue au Brésil en 2012.

L'agriculture est une question déterminante pour le développement durable, c'est-à-dire pour notre capacité collective à répondre de façon satisfaisante, aujourd'hui et demain, aux besoins fondamentaux des populations, tant urbaines que rurales. Le développement agricole conditionne la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté². L'agriculture est aussi le premier utilisateur et gestionnaire des ressources naturelles et elle fait vivre directement 2,6 milliards de personnes à l'échelle mondiale. L'agriculture est encore un élément fondamental de l'identité des territoires, le détenteur de savoir-faire et le producteur de services environnementaux et de paysages culturels souvent d'une grande valeur. Cependant, l'« Evaluation des écosystèmes pour le Millénaire » (MEA), réalisée en 2005 a montré sa responsabilité majeure dans la dégradation des ressources de la biosphère, et de nombreux systèmes sont aujourd'hui « en danger ».

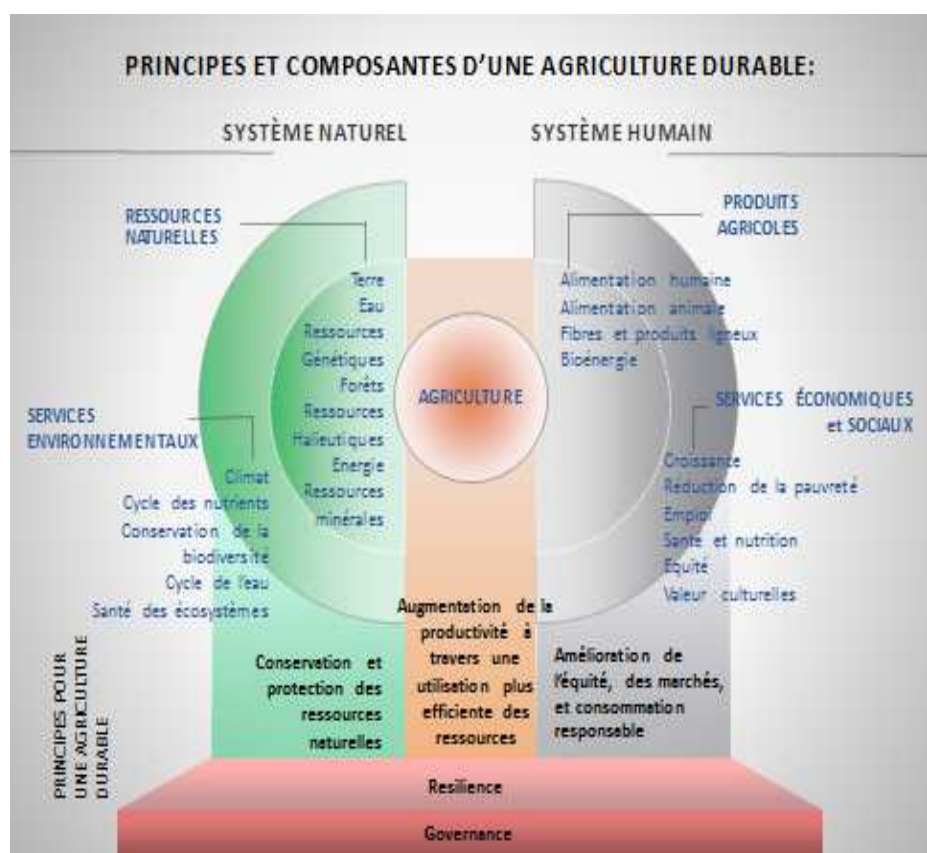
L'agriculture a aussi d'autres problèmes à résoudre. Son développement est resté territorialement déséquilibré et de nombreux espaces ruraux sont

² Rapport spécial 2008 de la Banque mondiale

restés en marge du progrès : leurs populations souffrent de la pauvreté, du manque de formation et d'organisation pour l'accès au marché et d'un manque de perspectives. Leur potentiel agricole et rural n'a donc pu s'exprimer et il peut en résulter des phénomènes d'exode rural, de déprise et d'exportation de la pauvreté vers les villes.

L'agriculture est aussi confrontée au problème de raréfaction et de renchérissement du coût des intrants (énergie, agro-chimie), à la montée de problèmes de bio-résistances et à la difficulté de mettre sur le marché de nouvelles molécules efficaces. Elle est également très concernée par le problème du changement climatique. Elle va pourtant devoir nourrir une population qui va encore s'accroître de 1 milliard de personnes d'ici 2025.

Les marges de progrès possibles, en production, en transformation et en création de valeur ajoutée, en production de services environnementaux, sont très importantes



L'agriculture est appelée à mieux gérer les ressources naturelles et le « vivant », à devenir plus résiliente et plus durablement productive dans tous les territoires ruraux

Dans ce contexte difficile, l'agriculture doit trouver de nouvelles voies. Il s'agit à la fois de réussir un développement intégrant beaucoup mieux l'impératif environnemental et un développement beaucoup plus inclusif et plus harmonieux. L'agriculture est appelée à mieux gérer les ressources naturelles et le « vivant », à devenir plus résiliente et plus durablement productive dans tous les territoires ruraux. Dans les plus difficiles, elle va devoir réussir à créer plus de valeur ajoutée au profit des territoires. Elle le peut car l'agriculture, activité de « gestion de la biosphère », est bien plus

Encadré n° 1 : LE CONCEPT D'AGRICULTURE DURABLE : Proposition de définition partagée*

Le concept d' « agriculture durable » s'appuie sur le concept global de « développement durable ». L'agriculture durable doit pouvoir contribuer à satisfaire les besoins des générations actuelles sans compromettre la possibilité pour les générations futures de satisfaire leurs propres besoins. Une agriculture durable est une agriculture qui permet de :

- apporter des réponses locales dans une perspective globale quant aux fonctions et à la place qu'occupe l'agriculture dans la société,
- concilier productivité et durabilité/conservation des biens communs (ressources naturelles et milieux),
- conserver et valoriser la diversité biologique et culturelle et les savoir-faire pour une plus grande résilience et adaptation des systèmes agricoles et alimentaires,
- prendre en compte l'impératif de l'équité sociale, du développement inclusif et du développement rural ; contribuer à relever le défi de l'emploi, de la lutte contre la pauvreté urbaine et rurale, de l'équilibre et du développement harmonieux des territoires ; créer de la valeur ajoutée dans les territoires ruraux défavorisés,
- prendre en compte les enjeux locaux, nationaux, régionaux et globaux relatifs à la sécurité alimentaire (accès à l'alimentation, disponibilité, stabilité, bonne nutrition et aspects culturels),
- prendre en compte dans les pays en développement à forte croissance démographique les impératifs de la transition,
- s'inscrire dans de nouvelles formes d'articulation entre l'urbain et le rural,
- apporter sa contribution à la lutte contre le changement climatique.

L'agriculture durable nécessite de passer d'une vision réductionniste à une vision holistique de l'agriculture et du progrès pour des agricultures à triple performance (économique, sociale et environnementale). Elle contribue à une gestion plus efficiente des ressources et vise une nouvelle synergie et alliance entre la productivité et l'écosystème, en valorisant la production de services éco-systémiques (concept de l'intensification écologique et de l'agro-écologie).

L'agriculture durable invite par conséquent à une nouvelle vision territorialisée et plurielle de l'agriculture ainsi qu'à une nouvelle rencontre entre les sciences agronomique et écologique comme entre les savoirs formels et les savoirs locaux. Les « systèmes » d'agriculture durables sont diversifiés, adaptés à chaque contexte et intensifs en connaissances.

L'agriculture durable suppose une culture de l'innovation au triple niveau des exploitations, des filières et des territoires ; ainsi qu'une articulation réussie entre filières, territoires, compétitivité et durabilité. Sa promotion, qui est d'intérêt public, justifie la mise en œuvre de politiques de soutiens innovantes et de nouveaux modes de gouvernance, à tous les niveaux.

*Source : CGDA et CGAAER, Janvier 2014

qu'un « secteur » parmi d'autres. **Une proposition de définition du concept d'agriculture durable, prenant en compte ces différentes dimensions et défis est proposée dans l'encadré n°1.**

La FAO qui, dès 1993, avait créé un « département du développement durable », vient d'adopter un nouveau cadre stratégique. Son 2^{ème} grand « objectif stratégique » a été défini comme suit : « augmenter et améliorer la production de biens et services de la part de l'agriculture, des forêts et des pêches d'une manière durable ». Les 5 principes fondamentaux proposés sont notamment l'efficacité/productivité, la résilience, la conservation des ressources, l'équité et une nouvelle gouvernance.

Le XI^{ème} séminaire institutionnel du CGDA a permis de souligner l'importance des défis environnementaux et sociaux à relever par notre agriculture et la nécessité d'une transition réussie vers une agriculture durable. L'accent a notamment été porté sur la montée des défis relatifs aux ressources naturelles et à l'environnement du fait de :

*Le XI^{ème} séminaire institutionnel du CGDA a permis de souligner l'importance des défis environnementaux et sociaux à relever par notre agriculture et la nécessité d'une **transition réussie vers une agriculture durable***

Notre agriculture fait face à un double défi fondamental de l'emploi des jeunes et de l'équilibre urbain/rural dans la phase actuelle de « transition » démographique, économique et sociale que connaît le Maroc

- la rareté croissante des ressources en eau et en sols disponibles par habitant,
- la faiblesse en matière organique des sols, la nécessité d'une meilleure conservation des eaux et des sols et la vitesse d'envasement des retenues des barrages,
- la vulnérabilité de l'agriculture marocaine aux sécheresses et au changement climatique,
- l'inadéquation, dans plusieurs territoires, des productions avec la vocation des sols, y compris suite à la mise en place de cultures de terres à vocation pastorale,
- l'importance de la dégradation patrimoniale et des pertes de production des grands agro-écosystèmes pastoraux (calculée par l'INRA sur l'Oriental), l'arganeraie, les oasis...
- l'accroissement de l'aridité annoncée par les scénarios climatiques et les risques de forte réduction des rendements et des surfaces ayant vocation à être cultivées,
- la perte croissante de terres de qualité par artificialisation des sols (**étalement urbain**),
- la surexploitation de plusieurs nappes.

Le séminaire a également insisté sur le double défi fondamental de l'emploi des jeunes et de l'équilibre urbain/rural dans la phase actuelle de « transition » démographique, économique et sociale que connaît le Maroc ; et donc sur l'importance de l'emploi agricole et rural.

Le *Plan Maroc Vert* qui, depuis 2008, a engagé l'agriculture marocaine dans un tournant décisif, s'est fondé sur une vision d'agriculture à la fois :

- *territorialement diversifiée*, grâce à une reconnaissance des possibilités de chaque ensemble agro-écologique, de chaque terroir,
- *sociologiquement plurielle* en associant dans une même spirale de progrès les stratégies de production différenciées de catégories d'exploitations agricoles morphologiquement différentes et fonctionnellement diverses,
- *durable* en préservant les ressources naturelles sur lesquelles elle se fonde.

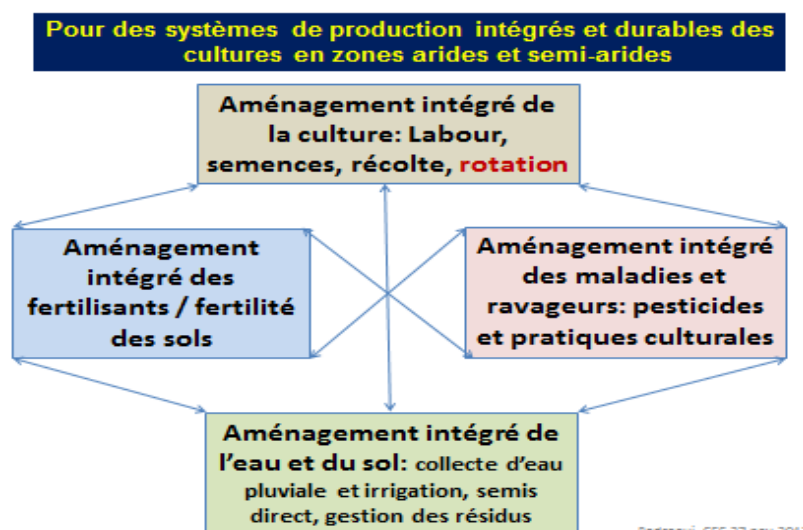
Dès son lancement, le *Plan Maroc Vert* s'est donc donné l'ambition de conjuguer l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation des ressources naturelles. Pour que cette ambition se transforme en réalité sur le terrain, il est cependant nécessaire aujourd'hui d'infléchir les conceptions d'ensemble, les choix techniques et technologiques et les modes de gouvernance du développement agricole et rural, à tous les niveaux.

2. UN POTENTIEL IMPORTANT DE PROGRES POUR L'AGRICULTURE MAROCAINE : L'EXEMPLE DE LA PRODUCTION CERELIERE

Le *Plan Maroc Vert* s'est donné des objectifs ambitieux à l'horizon 2020 en termes d'irrigation localisée (+349%), de productions (céréales +45%, olivier + 284%...), d'emplois, de valeur ajoutée et d'exportations.

Les acquis de la recherche agronomique marocaine confirment la **possibilité d'un progrès important de productivité, même en condition de stress hydrique croissant**, sous réserve de l'adoption de paquets techniques appropriés. Le progrès de la **production céréalière** est notamment d'importance centrale compte tenu à la fois de son importance pour la sécurité alimentaire et pour l'économie nationale, des impacts annoncés du changement climatique et de la nécessité de l'adaptation, ainsi que du potentiel de progrès agronomique. Pour le blé tendre, si la baisse annoncée des rendements d'ici 2050 du fait du changement climatique est de 14 à 25 %, les scénarios montrent à contrario une croissance possible des rendements de 41 à 46% sous réserve d'adoption des pratiques qui permettront un double progrès de résilience et de productivité..

Les acquis de la recherche agronomique marocaine confirment la possibilité d'un progrès important de productivité, même en condition de stress hydrique croissant



Les progrès en termes de **résilience** et de **productivité** passeront d'abord par :

- *La sélection variétale et l'accès à des semences de qualité.* Sur la région de Meknès, malgré la baisse de la pluviométrie et la forte croissance de la fréquence d'années sèches, les rendements

*Le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime doit promouvoir une nouvelle approche de **gestion intégrée** des facteurs de production, en s'appuyant davantage sur les **services éco-systémiques***

*L'investissement dans le **conseil agricole**, dans l'**innovation**, dans la **recherche en aridoculture** ainsi que la mise en place ou le renforcement de **partenariats stratégiques Nord/Sud et Sud/Sud** sont d'une importance première*

moyens en blé sont passés de 9 à 13 Qx/ha entre la période 1950-1979 et la période 1980-2006 ; ce qui, en termes de productivité de l'eau de pluie (kg/mm) représente un doublement de la performance (productivité passée de 1,49 à 2,83). En station expérimentale, le rendement est passé de 19 Qx/ha en 1950 à 54 Qx en 2006.

- **La gestion conservatoire des eaux et des sols.** Les 25 années d'expérience acquises par la recherche marocaine et par quelques agriculteurs pionniers dans la région de Settat (la surface en semis direct, d'environ 10.000 ha est en progression régulière) démontrent la supériorité du **semis direct** sur le semis conventionnel. Les gains se mesurent à la fois en termes de rendements grain (+ 30 à + 40%), de matière organique (+3 à + 14%), de consommation d'énergie (-70%), de productivité de l'eau pluviale (+60%) et d'émissions de gaz à effet de serre. Ces gains sont révélateurs de la mauvaise situation des sols et de la nécessité absolue d'y remédier.

Il s'agit donc pour le pays de promouvoir une nouvelle **gestion intégrée** des facteurs de production, en s'appuyant davantage sur les **services éco-systémiques** (création d'une synergie entre la productivité et l'écosystème et ses ressources) : collecte d'eau pluviale et meilleure gestion de l'irrigation, adaptation des systèmes à chaque situation et prise en compte des vocations et potentialités des sols, semis direct et gestion des résidus, diversifications (rotations culturales céréales, légumineuses, oléagineux...), gestion des fertilisants et de la fertilité des sols, gestion intégrée des maladies et des ravageurs par la gestion raisonnée des pesticides et par les pratiques culturales. Le succès suppose l'engagement de tous les territoires et de toutes les exploitations en même temps qu'une meilleure organisation de la chaîne de valeur

L'investissement dans le **conseil agricole**, dans l'**innovation** dans la **recherche en aridoculture**, ainsi que la mise en place ou le renforcement de **partenariats stratégiques Nord/Sud et Sud/Sud** sont d'une importance première.

3. L'INTENSIFICATION ECOLOGIQUE : VERS UNE AGRICULTURE A TRIPLE PERFORMANCE

3.1. UN MOUVEMENT UNIVERSEL ENGAGE VERS DE NOUVEAUX SYSTEMES A DOUBLE PERFORMANCE

Le rapport « Le projet agro-écologique : vers des agricultures doublement performantes pour concilier compétitivité et respect de l'environnement »³ fait le point sur les bonnes pratiques repérées en France et sur des expériences étrangères et il établit un ensemble de recommandations.

L'analyse des expériences étrangères révèle **un mouvement universel en cours vers une nouvelle agriculture à double performance** : agriculture de conservation qui prend en compte des particularismes locaux, protection et production intégrées... Ce mouvement se concrétise par des *démarches collectives innovantes qui sont le fait de groupes d'agriculteurs pionniers*. Un nombre croissant de pays mettent en place de *nouvelles politiques de soutien*.

Ce mouvement engagé montre la possibilité de progrès environnementaux majeurs, par une voie bien plus efficace que la seule réglementation. C'est important car l'imposition et la multiplication de réglementations environnementales (12 directives environnementales s'imposent aujourd'hui aux agriculteurs européens !) est souvent considérée comme insupportable par les agriculteurs et elle peut d'ailleurs avoir de lourds impacts sur l'économie et la société, voire sur l'environnement. La bonne intégration de la dimension environnementale dans les pratiques et les politiques agricoles pour réussir la transition vers une agriculture à double performance est donc d'une importance décisive.

En France, on compte déjà plusieurs dizaines de milliers d'agriculteurs pionniers engagés dans cette révolution agro-écologique. La mission a permis d'identifier 200 pratiques agricoles regroupées en 15 méta-pratiques et d'analyser six « systèmes » visant la double performance :

- les grandes cultures à bas niveaux d'intrants,
- les grandes cultures avec réduction du travail du sol,
- les cultures pérennes en protection intégrée,
- l'agroforesterie,

³ Rapport demandé par le Ministre français de l'Agriculture, M. Stéphane Le Foll à Mme Marion Guillou, présidente d'Agreenium.

L'analyse des expériences étrangères révèle un mouvement universel en cours vers une nouvelle agriculture à double performance : agriculture de conservation qui prend en compte des particularismes locaux, protection et production intégrées

- l'élevage bovin laitier « autonome » (pâturages tournants dynamiques)
- la production porcine sur litière paillée

3.2. UNE NOUVELLE MESURE DE LA PERFORMANCE DE L'EXPLOITATION ET DE L'AGRICULTURE

La **performance** d'une exploitation peut être mesurée à la fois en termes de « **production** » (quantité et qualité), d'« **économie** » (réduction des charges, gain de valeur ajoutée, réduction de l'endettement, accroissement de l'autonomie productive, amélioration de la transmissibilité...), de **gestion des ressources naturelles** (réduction de la consommation d'énergie, de la consommation d'eau, de la consommation de phosphore), d'« **environnement** » (réduction de l'érosion et du compactage des sols, augmentation du taux de matière organique, diminution des usages de produits phytosanitaires, des émissions de GES, gains de biodiversité...) et de « **bien-être social** » (réduction de la pénibilité et du temps de travail, diminution de l'exposition aux risques de santé, amélioration du bien-être animal). D'autres indicateurs de performance comme l'intensité en emplois, directs ou indirects, par unité de ressource naturelle (*jobs per drop*), une question importante pour le Maroc, ou la qualité du paysage agricole pourraient être considérés.

Encadré n° 2 : **NON LABOUR AVEC TRAVAIL SUPERFICIEL : CAS DE LA FRANCE**

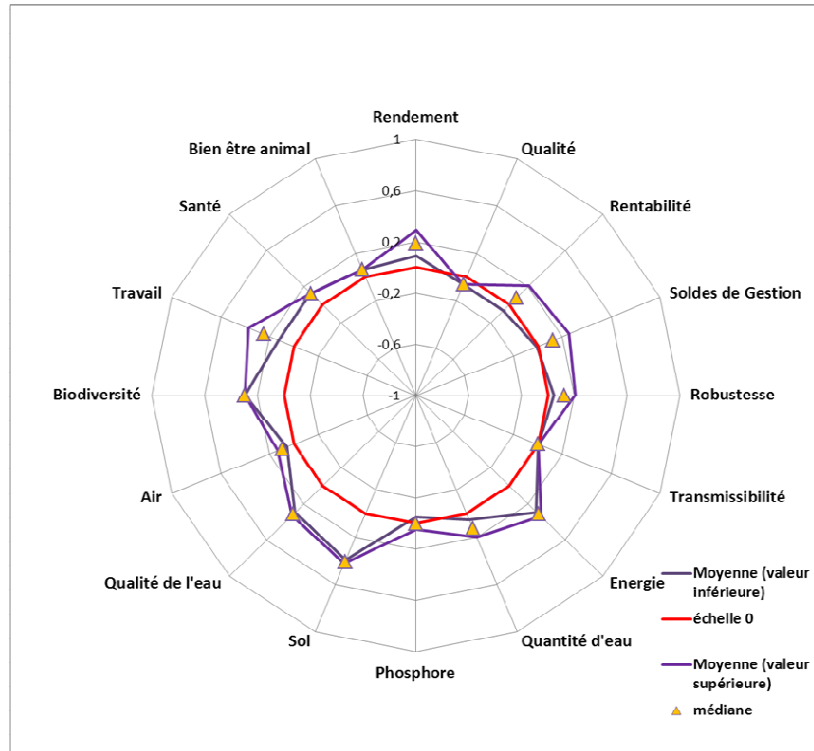
Le passage au non labour avec un travail superficiel du sol, a permis d'améliorer fortement les performances concernant les sols, la consommation d'eau et d'énergie, l'économie, le temps de travail, et la biodiversité ; tout en impactant négativement les performances relatives à la qualité de l'eau, des produits et de l'air.

Cependant, l'adoption de pratiques complémentaires telles que l'augmentation du nombre d'espèces dans la rotation et l'assolement, etc., si elle réduit un peu le gain en temps de travail, permet d'annuler ces reculs tout en produisant de nouveaux gains importants en termes de rendements et de qualité de l'eau.

L'analyse des performances sous forme de « radar des performances » montre qu'un **changement de pratique** donné peut permettre des progrès significatifs sur un nombre important de variables tout en réduisant les performances sur d'autres variables ; alors que la mise en œuvre conjuguée de plusieurs innovations peut créer des **dividendes multiples** dans toutes les dimensions du développement durable.

*Dans cette approche, la performance d'une exploitation n'est plus mesurée uniquement en termes de **production** (quantité et qualité) mais aussi en termes rentabilité économique, de gestion de ressources naturelles, de conservation de l'environnement, du bien-être social, qualité du paysage....*

RADAR DES PERFORMANCES DU SYSTEME AUTOUR DE « PRATIQUER LE NON-LABOUR AVEC TRAVAIL SUPERFICIEL »



3.3. UNE REDECOUVERTE DE L'AGRICULTURE : ADAPTATION A CHAQUE CONTEXTE, DIVERSIFICATION ET AUTONOMISATION DES SYSTEMES DE PRODUCTION

L'analyse française et internationale montre que l'adaptation à chaque contexte, la diversification et la recherche d'autonomie (réduction de la consommation d'énergie, valorisation des potentialités productives des écosystèmes...) représentent au plan agronomique, les 3 clefs principales du passage à une agriculture à double performance.

Les solutions sont dépendantes des contextes. Le retour à l'agronomie est un retour à la **science de la localité**. Alors qu'au 20^{ème} siècle on a séparé l'agronomie de l'écologie et voulu « homogénéiser », au 21^{ème} on va refonder l'agronomie en intégrant les fonctions écologiques des écosystèmes et en développant des solutions adaptées à chaque contexte. Plus qu'une simple évolution des pratiques, il s'agit donc d'innover localement pour élaborer et adopter de nouveaux paquets de pratiques ; lesquels font à la fois « **systèmes** » et performances.

La diversification par l'**introduction de légumineuses** dans les rotations, en interculture et en association permet la fixation de l'azote atmosphérique, de rompre les cycles de bioagresseurs et de produire des protéines pour

L'agriculture du 21^{ème} va refonder l'agronomie en intégrant les fonctions écologiques des écosystèmes et en développant des solutions adaptées à chaque contexte.

l'alimentation humaine et animale. La diversification via des cultures intermédiaires et des plantes de services est une voie complémentaire.

Dans les productions animales, la **bonne gestion de l'herbe** peut permettre d'accroître significativement la part de l'herbe dans l'alimentation et donc d'accroître l'autonomie productive des exploitations. Les gains possibles en termes de revenus, d'environnement et de qualité de vie peuvent être considérables.

3.4. AGIR A L'ECHELLE DE L'EXPLOITATION ET DES TERRITOIRES, L'IMPORTANCE DES « GROUPES » D'AGRICULTEURS INNOVANTS

La transition vers une agriculture à double performance (écologiquement intensive) suppose des choix et des innovations au niveau de l'**exploitation agricole**. Des **diagnostics globaux d'exploitation** permettent de se donner une idée juste des performances multiples de l'exploitation, de se donner des ambitions de progrès et pouvoir ensuite les mesurer.

L'expérience internationale montre cependant que la transformation des systèmes productifs ne va pas de soi et peut représenter des risques. Elle est donc en général le fait de **groupes d'agriculteurs pionniers**. La dynamique de groupe est importante car elle permet **aux uns et aux autres** de se rassurer et de progresser mutuellement. Elle a aussi l'avantage de pouvoir produire un effet groupé.

C'est important car la résolution des problèmes environnementaux est plus efficace à une échelle supérieure à celle de l'exploitation agricole. Il faut donc aussi pouvoir agir à l'échelle du **territoire**. L'action à un niveau territorial peut permettre par exemple de développer de nouvelles solidarités agricoles dans les territoires ruraux pour gérer les effluents d'élevage à cette échelle (et remplacer autant que possible les engrais de synthèse par des engrais organiques) et pour mettre en place et gérer des « infrastructures agro-écologiques » (haies, agdals pastoraux au Maroc..) favorables à la double performance. L'engagement des acteurs de filières peut aussi être un vecteur du changement collectif. Certaines coopératives françaises ont embauché de jeunes agronomes formés à cette nouvelle vision de l'agriculture et appuient les exploitations à s'engager dans l'innovation dans des visions territorialisées.

La transition vers une agriculture à double performance exige des diagnostics globaux d'exploitation et des actions à l'échelle des territoires pour développer de nouvelles solidarités agricoles.

3.5. LA NECESSITE D'UNE POLITIQUE D'APPUI ET DE LEVIERS D'ACTION POUR UNE AGRICULTURE A DOUBLE PERFORMANCE

La transition vers une agriculture à double performance nécessite des politiques et des incitations pour lever les blocages au niveau individuel, collectif, des territoires et des filières, accélérer les transitions et assurer la gestion durable des « biens communs »

Des politiques et des incitations sont nécessaires pour lever les blocages au niveau individuel, collectif, des territoires et des filières, accélérer les transitions et assurer la gestion durable des « biens communs » (nappes, pâturages, ...).

La France a par exemple fait du « **produire autrement** » et de l'agro-écologie sa nouvelle priorité de politique agricole. Les outils mis en œuvre visent notamment :

- l'identification et la caractérisation des systèmes doublement performants, la capitalisation et la mise en commun des innovations
- la formation, notamment au niveau BTS
- la création des GIEE (groupes d'intérêt économique et écologique),
- l'appui à la définition de cahier des charges « territorialisés » avec la mise en place de mesures agri-environnementales de type « systèmes »
- des incitations adaptées et la conditionnalité des aides (les agriculteurs doivent faire appel à un conseil formé à l'analyse de la double performance)

Des pays comme le Brésil et certaines régions françaises comme l'île de la Réunion (Océan indien) ont été pionniers par nécessité.

Encadré n° 3 : APPUI A L'AGRICULTURE DURABLE CAS DE L'ILE DE LA REUNION

Dans les Hauts de l'île, des phénomènes graves de non durabilité étaient constatés (forte érosion et perte de vitalité des sols, réduction des rendements et des revenus), menaçant l'avenir de la petite agriculture locale et l'environnement.

Un dispositif d'appui spécifique à la transition vers une agriculture durable (de « conservation ») a par la suite été mis en place avec succès depuis déjà 25 ans à l'échelle des terroirs locaux.

Une opération test a permis de préciser la méthodologie et de montrer le bien-fondé de la transition.

23 groupes d'agriculteurs ont été incités à se structurer (sous forme d'associations foncières agricoles) et à se donner un projet territorial d'agriculture durable (opération locale d'aménagement de terroir) avec l'appui d'agronomes et formateurs de terrain. L'association est pleinement responsable du projet y compris au plan financier. Une aide publique est apportée en appui (création de pistes, achat de matériel, appui de la recherche et innovation agronomiques)

3.6. QUELS ENSEIGNEMENTS, QUELLES PRIORITES POUR LE MAROC ?

Une agriculture à triple performance (économique, environnementale et sociale) est à la fois une nécessité et une opportunité pour le Maroc.

De nouvelles formes d'agriculture de « conservation » et de gestion des terroirs agro-sylvo-pastoraux, sont possibles et permettent de mieux conserver, gérer et valoriser l'eau, les sols et la végétation.

Les politiques agricoles se doivent de mieux prendre en considération la double dimension des territoires et des exploitations, et pas seulement celle des filières.

De nombreuses innovations et des savoir-faire traditionnels pour une agriculture à double (et triple) performance existent au Maroc.

1. La « redécouverte de l'agriculture » et la mutation engagée vers une agriculture à triple performance (économique, environnementale et sociale) est à la fois une nécessité et une opportunité pour le Maroc. Nécessitant de trouver des solutions adaptées à chaque contexte, elle invite le pays à **faire de sa grande diversité agro-écologique non pas une contrainte mais une richesse.**
2. Si le pays est aujourd'hui bien engagé, dans le cadre du *Plan Maroc Vert*, pour une gestion efficiente de l'eau d'irrigation, il y a d'autres priorités majeures en termes de « durabilité » et il faut hiérarchiser. Il est notamment urgent de s'attaquer au **problème de l'érosion et de l'envasement des retenues des barrages. L'appauvrissement des sols en matière organique** et la perte de vitalité des sols s'accroissent car la paille et les résidus végétaux ne sont plus restitués (le prix en année sèche est tel que la production de betterave deviendrait presque une activité annexe !). La forte vulnérabilité aux sécheresses et au changement climatique est aussi une préoccupation majeure.
3. Les choses « ne se décrètent pas ». Il convient en priorité de **comprendre le terrain**, et de comprendre comment les gens innover et peuvent **innover** afin d'accompagner et d'aider les transitions vers une agriculture durable et résiliente.
4. La transition vers des agricultures à double ou triple performance nécessite des évolutions importantes en termes de **politiques publiques** et de **leviers d'action** :
 - Les politiques agricoles se doivent de mieux prendre en considération la double dimension des territoires et des exploitations, et pas seulement celle des filières. La grande pluralité des agricultures et défis territoriaux impose en effet d'être appréhendée et donc d'**adapter les politiques et les mesures d'appui à chaque contexte**. Le passage à une agriculture écologiquement intensive nécessite de penser et d'agir « systèmes »
 - De nombreuses innovations et des savoir-faire traditionnels pour une agriculture à double (et triple) performance existent au Maroc mais ils ne sont pas recensés et partagés et restent

L'investissement dans le conseil agricole est la clef.

Le soutien aux groupes d'agriculteurs et aux communautés rurales engagés ou pouvant s'engager volontairement dans la transition vers une agriculture à double ou triple performance est une priorité.

Des innovations importantes en termes de mesures incitatives et de régulation des usages des ressources naturelles est à prévoir.

trop méconnus. Un important **travail de repérage, de caractérisation des systèmes et de capitalisation** est à faire dans les différents agro-écosystèmes du pays.

- La **recherche** et la **formation** (des formateurs, des conseillers du développement agricole, des agriculteurs et de leurs « leaders » : présidents d'AUEA, président de coopératives...) sont des priorités pour la réussite de la transition. Un effort important est à réaliser car la notion de « durabilité » et d'intensification écologique est encore peu ou pas enseignée dans les établissements de formation agricole. Les techniciens doivent disposer d'une capacité à comprendre le terrain, à établir des diagnostics globaux d'exploitation et de territoire (intégrant les 3 dimensions du développement durable), et à aider les exploitations et groupes à se donner des « plans de progrès » pour une agriculture durable.
- Le soutien aux **groupes d'agriculteurs et aux communautés rurales** engagés ou pouvant s'engager volontairement dans la transition vers une agriculture à double/triple performance est une priorité. Des **opérations tests** respectant une méthodologie appropriée et permettant de montrer la voie d'une intensification écologique réussie et de la restauration et gestion durable des « biens communs » sont à initier dans différents contextes agro-écosystémiques et à la bonne échelle territoriale. Leur réussite invitera d'autres groupes et douars à s'engager à leur tour.
- Les **incitations financières** doivent prendre en compte l'impératif de la double/triple performance : conditionnalité des aides du FDA, majorations d'aides pour la double performance (ex : achat de semoirs en semi direct), soutien aux projets innovants d'agriculture durable, incitations et paiements pour services environnementaux (PSE) adaptés à chaque contexte.
- La nécessité de restaurer des biens communs (sols, pâturages...) fortement dégradés, de réussir l'adaptation au changement climatique et de maintenir l'équilibre urbain/rural et l'emploi rural dans la phase actuelle de transition nécessitera des **innovations importantes en termes de mesures incitatives et de régulation des usages des**

Le renforcement ou la mise en place de systèmes de régulation territorialisés et participatifs accompagnés de paiements pour services environnementaux (PSE) est une voie à explorer.

ressources naturelles. Le renforcement ou la mise en place de systèmes de régulation territorialisés et participatifs accompagnés de paiements pour services environnementaux (PSE) est une voie à explorer. La **création d'emplois ruraux non agricoles** contribuerait aussi à réduire les pressions sur les ressources tout en contribuant au maintien des équilibres territoriaux. La restauration des espaces sur-pâturés et en voie de désertification par une gestion écologiquement intensive de l'herbe permettrait de retrouver une bien meilleure durabilité et productivité. Des solutions innovantes devront aussi être trouvées pour réajuster les systèmes de productions aux vocations des sols et notamment pour remettre en pâturages les espaces sans vocation agricole.

Les risques que la dégradation cumulative de l'environnement rural fait peser sur l'ensemble de l'économie et de la société marocaine seront ainsi très sensiblement réduits et prévenus.

4. L'APPROCHE CROISEE FILIERES/TERRITOIRES POUR REUSSIR LE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DURABLE : ETUDE DE CAS

Nécessité d'adopter une approche croisée Filières/ Territoires pour réussir un développement agricole et rural harmonieux.

Une « agriculture durable » suppose d'autres conditions, notamment une mise en dynamique vertueuse des territoires ruraux, y compris dans leurs relations avec le monde urbain. La question posée est globalement celle de l'aménagement durable et équilibré du territoire et de la bonne valorisation des ressources rurales. Ceci suppose des réponses adaptées à la diversité des situations territoriales et permettant de concilier la compétitivité (des entreprises et des territoires) et la durabilité. Les analyses internationales récentes, notamment le rapport « La France et ses campagnes 2025-2050⁴ », montre l'importance stratégique de la bonne articulation du développement respectif des filières et des territoires.

Encadré n° 5 : L'ENGAGEMENT DU MAROC DANS DE NOUVELLES STRATEGIES TERRITORIALISEES

L'EXEMPLE DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DES ZONES OASIENNES ET DE L'ARGANERAIE

Les zones oasiennes et l'arganeraie représentent ensemble 40% du territoire national et 15% de la population totale (4,4 millions d'habitants). Ces paysages naturels et culturels uniques sont classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (programme l'homme et la biosphère). Dernière barrière de vie devant le désert, les zones oasiennes et arganeraie ont perdu plus de 50% de leur potentiel patrimonial au 20^{ème} siècle et elles sont confrontées à un retard de développement et à un manque de compétitivité. L'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganeraie (ANDZOA) a été créée en 2010 comme une réponse aux problèmes spécifiques de ce vaste ensemble. Il s'agit de mettre en place une approche volontariste permettant à la fois de fixer les populations, de valoriser les ressources territoriales, dont certaines sont très remarquables et spécifiques (produits locaux, savoir-faire, paysages, architecture...) pour créer de la valeur ajoutée et de préserver les écosystèmes/ressources naturelles, bases de l'économie agricole et pastorale. L'enjeu est de rendre le territoire plus attractif, plus compétitif et plus préservé. Il s'agit donc de réussir à promouvoir un développement durable dans un espace qui nécessite et justifie un regard et un appui spécifiques.

La stratégie, présentée le 4 octobre 2013 à S. M. le Roi, s'est donnée des objectifs de mise à niveau et d'accès aux services de base (transports, soins, éducation...), de développement humain, de richesse produite (passer de 80 à 200 milliards de dirhams d'ici 2020). Elle a adopté 5 principes directeurs : l'approche intégrée, la régionalisation avancée, la démarche participative, une mise en œuvre par des contrats-programmes et le suivi-évaluation. Le besoin de financement a été chiffré à 92 milliards de dirhams d'ici 2020, dont 84 sont déjà prévus par les différentes stratégies en cours (agriculture, artisanat, tourisme...) et 4 mobilisables sur le budget de l'Agence. La synergie avec le Plan Maroc Vert et l'approche filière est forte : valorisation des produits de terroirs, plantation déjà réalisée de 1 million de palmiers, réhabilitation de 200.000 ha d'arganeraie... La valorisation touristique et des ressources minières du territoire est un autre axe important du développement proposé.

Le rôle de l'Agence est d'établir des conventions (contractualisation avec les départements ministériels, les régions et provinces), de faire-faire et de suivre, d'identifier les blocages, d'agir là où il y'a un manque et de mobiliser les bailleurs. L'Agence a apporté aussi une importante innovation en créant le statut de « zones de dynamisation rurale » (ZDR) qui permet un appui particulier à des territoires défavorisés (retard de développement) disposant d'un potentiel à exploiter. Des subventions spéciales peuvent être accordées aux porteurs de projets économiques.

Encadré n°4 : **LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS DE L'ETUDE « FILIERES ET TERRITOIRES » DU CGAAER(FRANCE)**

L'étude « filières et territoires » du CGAAER a permis une analyse comparée sur le temps long, rétrospective et prospective, de 15 territoires français, en ciblant la réflexion sur 5 sujets d'importance nationale : l'étalement urbain et l'agriculture péri-urbaine, l'eau et le changement climatique, l'intensification écologique de l'agriculture (grandes cultures, élevage, agriculture biologique), la haute montagne touristique (Alpes) et la moyenne montagne (quel avenir pour le Massif central ?). La méthodologie appliquée a permis de se mettre à l'écoute du terrain, d'analyser les dynamiques à l'œuvre, de repérer des « signaux faibles » montrant la voie de réponses innovantes et d'avenir, de produire une analyse stratégique AFOM (atouts, faiblesses, opportunités, menaces) et d'explorer de 2 à 4 scénarios différenciés dans chaque territoire. Elle analyse les « ressources rurales » (humaines ; naturelles, agricoles et forestières ; culturelles) des territoires et la capacité des acteurs, des filières et des politiques à les valoriser pour produire des *biens et services* de qualité (y compris des services environnementaux). La synthèse met en perspective l'évolution possible des campagnes dans le nouveau contexte mondial, méditerranéen et européen, tire les leçons de l'analyse comparée, alerte sur les risques tendanciels et met en lumière les « leviers d'action » à mobiliser pour réussir une transition vers une agriculture et un développement durables.

L'étude est très riche d'enseignements pour l'action. Elle montre que la réussite se construit au niveau national (professionnalisation de l'agriculture française dans les années 1960-70) et régional (ex de l'île de la Réunion, de la Bretagne..) mais aussi et surtout à partir du **local**. Des territoires ruraux très comparables il y'a 50 ans ont en effet évolué de façon très différenciée, certains réussissant à s'engager dans des spirales vertueuses de développement durable et d'autres étant entrés ou étant menacés de cercles vicieux de non durabilité (économique, sociale et environnementale).

Les principaux facteurs de la réussite sont d'abord la **qualité du leadership et du capital social**. Les réussites territoriales reposent en effet en grande partie sur de jeunes agriculteurs qui ont su entraîner des groupes et construire une gouvernance collective efficace (coopératives...). La réussite tient aussi au **bon positionnement des filières** et aux politiques d'appui. En montagne, la valorisation des savoir-faire montagnards (gestion des ressources naturelles, transformation des produits), l'authenticité et l'innovation sont d'une importance stratégique ; y compris pour la bonne gestion de l'environnement car des coopératives peuvent être plus efficaces qu'un parc naturel. Les meilleures réussites (ex Aubrac) conduisent à une offre de « paniers de biens territorialisés » associant dans une spirale de valorisation mutuelle les produits agricoles et artisanaux, le tourisme, la qualité de la cuisine, de l'environnement et des paysages. La culture et la gouvernance apparaissent comme le « liant » qui a permis au territoire d'assembler efficacement les 3 dimensions du développement durable. Le défaut de vision territorialisée et partagée, le défaut de bonne valorisation industrielle et commerciale, la tendance des urbains à oublier leur dépendance à la campagne et à faire de l'agriculture une simple « variable d'ajustement » ont et peuvent avoir à contrario de très lourdes conséquences.

L'étude alerte sur des risques sérieux d'un scénario inacceptable pour le pays avec notamment la perte possible de 1 million d'hectares de terres agricoles d'ici 2025 par artificialisation des sols et la mise en grande difficulté de plusieurs territoires ruraux. Elle révèle cependant de nombreuses innovations en cours et de nouvelles opportunités, notamment en termes de commerce. Ces innovations sont de plusieurs ordres, y compris d'ordre institutionnel. L'élaboration des premiers PRAD (plans régionaux d'agriculture durable) par les directions régionales et la mise en place plus récente encore des nouvelles « Commissions départementales de consommation des espaces agricoles » (CDCEA) sont notamment à signaler par leur portée possible.

L'étude s'attache enfin à mettre en exergue des « leviers » sur lesquels on pourrait agir pour changer les trajectoires vers un scénario de durabilité. Les principaux leviers identifiés sont : i) l'élaboration de visions partagées et d'analyses AFOM dans les territoires ; ii) le règlement des problèmes fonciers (protection des terres, gestion durable de l'herbe et des forêts privées), iii) la gouvernance filières/ territoires. Cette gouvernance est à développer dans 3 directions : l'engagement des acteurs économiques (formation de leaders locaux et appui aux groupes innovants -GIEE, coopératives –et aux investissements d'avenir : pôles bois, fromageries...), la réinscription de l'agriculture dans le développement local (projets agriculture/ville, projets agricoles de territoires...), une meilleure cohérence et efficacité des politiques publiques (clarification des rôles Etat, région..., capacité de maîtrise d'ouvrage ; « policy-mix » ; appui au local, ingénierie du développement...).

5. QUELLES PRIORITES ET RECOMMANDATIONS POUR LE MAROC ?

L'ANDZOA est un exemple d'innovation institutionnelle qui permet de transcender les cloisonnements sectoriels et de prendre le défi du développement durable par le bon bout.

La transition vers une agriculture et un développement « durables » nécessite notamment de se donner de nouvelles visions partagées dans l'ensemble des territoires, de penser et de planifier autrement le développement agricole et la gestion des ressources naturelles, des filières et des territoires.

*La réussite dépend très directement de la qualité des **leaders agricoles et ruraux**.*

*La formation et l'appui à l'émergence de **leaders ruraux** est une priorité stratégique.*

L'ANDZOA est un exemple d'innovation institutionnelle qui permet de transcender les cloisonnements sectoriels et de prendre le défi du développement durable par le bon bout: celui de l'action concrète sur le terrain et non celui de l'accumulation de réglementations dont l'efficacité est toute relative. La mise en œuvre de la stratégie doit permettre de mobiliser et fédérer les énergies et de réussir des « gagnants-gagnants » tout en apportant des innovations (ex : ZDR) qui pourraient s'avérer de grande portée. Il convient de souligner le pragmatisme d'une approche qui montre que le développement durable n'est pas un concept abstrait.

Cet exemple est révélateur du besoin d'un ensemble de politiques publiques cohérent (réussir le « **policy-mix** ») qui puisse mobiliser et fédérer les énergies. Il souligne la nécessité de nouvelles mentalités et de **nouveaux mécanismes institutionnels**, y compris dans les institutions existantes, pour réussir à gérer la transition.

Réussir la transition vers une agriculture et un développement « durables » nécessite notamment de se donner de nouvelles visions partagées dans l'ensemble des territoires et de penser et de planifier autrement le développement agricole et la gestion des ressources naturelles, des filières et des territoires. L'échelle régionale est, avec celle des grands « bassins » de « ressources rurales » (Oasis et arganeraie, massifs montagneux et bassins versants ...), l'échelle pertinente de la planification car elle permet à la fois de mieux prendre en compte les spécificités territoriales et de prendre des décisions. L'impératif de prise en compte de la durabilité plaide pour y promouvoir l'élaboration de **plans régionaux d'agriculture durable** permettant de penser ensemble les différentes dimensions du développement durable intéressant le développement agricole et rural.

Le passage à un développement et à une agriculture durables demandent d'autres innovations qu'institutionnelles. L'observation du terrain, au Maroc (comme en France), montre que la réussite dépend très directement de la qualité des leaders agricoles et ruraux (créateurs et présidents de coopératives et d'associations, maires/présidents de communes,...) que celle du **capital social** (la capacité à jouer collectif et à nouer des relations internes et externes au territoire). L'écoute du milieu rural, la formation, l'animation rurale/conseil agricole et rural et la formation/action sont d'une importance stratégique pour permettre l'émergence de leaders économiques locaux issus et au service des territoires ruraux. La réussite de

Nécessité d'un changement profond dans l'agriculture, dans la société rurale et dans la gouvernance du secteur : un nouvel ordre agraire.

Nécessité de Passer à une nouvelle « démocratie professionnelle »

La préoccupation de la durabilité et du développement doit être portée depuis l'agriculteur et la coopérative de base jusqu'aux responsables des grandes institutions publiques.

la mise en dynamique vertueuse des filières et des territoires en dépend très directement. L'enjeu pour le Maroc n'est ni plus ni moins que celui d'un **nouvel ordre agraire** et donc d'un changement profond dans l'agriculture, dans la société rurale et dans la gouvernance du secteur dont le corollaire est une nouvelle « démocratie professionnelle ». La formation et l'appui à l'émergence de leaders ruraux est une priorité stratégique.

Ce passage à une nouvelle démocratie professionnelle pour une agriculture durable devrait conduire à se donner des objectifs centrés sur le **nombre d'exploitations et de collectifs engagés dans des plans de progrès**.

L'échelle locale, et pas seulement l'échelle régionale, peut être aussi pertinente pour l'affirmation de **visions partagées**. L'élaboration participative à la bonne échelle territoriale (ex les ZDR, un chapelet d'oasis) d'analyses AFOM (atouts faiblesses, opportunités, menaces) peut être une bonne façon d'aider à leur émergence.

La **connaissance** et le **suivi-évaluation** est une autre condition clef du succès. Il s'agit d'acquérir à tous les niveaux **une culture de la donnée et des indicateurs**, ce qui suppose de s'accorder sur ce qui est important à connaître et à suivre. Si des indicateurs peuvent être définis au niveau national, il ne s'agit pas d'adopter une démarche « top down » puisque c'est à chaque exploitation, à chaque territoire, à chaque coopérative... de se fixer des objectifs de progrès et de pouvoir les mesurer, et si nécessaire les corriger, dans la durée. La connaissance doit donc aider à ouvrir un dialogue finalisé. Des méthodes existent qui peuvent aider les territoires à s'accorder sur un choix d'indicateurs correspondant à ce qui apparaît comme prioritaire pour le territoire en termes de développement durable⁵.

L'**innovation** dans tous les domaines (scientifique et technologique, politique et institutionnel, formation et animation du développement local, analyse stratégique, planification, suivi et évaluation, gouvernance locale du développement des filières et des territoires, incitations financières,...) apparaît finalement comme la pierre angulaire d'une transition réussie vers une agriculture et un développement rural durable.

Sa promotion suppose de donner priorité à la **ressource humaine**. La réussite de la transition nécessite une avancée dans la **formation** à tous niveaux. **La préoccupation de la durabilité et du développement doit être portée depuis l'agriculteur et la coopérative de base jusqu'aux**

⁵ La méthode « Imagine » proposée par le *Plan Bleu*, centre d'activité régionale pour l'étude systémique et prospective du Bassin méditerranéen est un exemple qui peut être cité.

responsables des grandes institutions publiques. La réussite suppose l'engagement de tous les acteurs : Etat, profession, recherche et développement, élus, citoyens... vers une nouvelle culture du développement durable. C'est une affaire de responsabilité publique. Et cet engagement, dans son opérationnalisation, suppose, comme on l'a montré, une certaine discipline individuelle et collective en termes de méthode et d'approche.

6. CONCLUSION : MATRICE DES PRINCIPALES PROPOSITIONS

Atouts de l'agriculture durable	Prérequis	Démarche à entreprendre	Mesures d'accompagnement
<ul style="list-style-type: none"> – Concilier productivité et durabilité – Conserver et valoriser la diversité biologique et culturelle et les savoir-faire pour une plus grande résilience et adaptation des systèmes agricoles et alimentaires, – Atténuer les effets du changement climatique, – Apporter des réponses locales dans une perspective globale quant aux fonctions et à la place qu'occupe l'agriculture dans la société, – Prendre en compte l'impératif de l'équité sociale, du développement inclusif et du développement rural ; – Contribuer à relever le défi de l'emploi, de la lutte contre la pauvreté urbaine et rurale, de l'équilibre et du développement harmonieux des territoires ; – Créer de la valeur ajoutée dans les territoires ruraux défavorisés, – Prendre en compte les enjeux locaux, nationaux, régionaux et globaux relatifs à la sécurité alimentaire (accès à l'alimentation, disponibilité, stabilité, bonne nutrition et aspects culturels), – S'inscrire dans de nouvelles formes d'articulation entre l'urbain et le rural 	<ul style="list-style-type: none"> – Passer d'une vision réductionniste à une vision holistique de l'agriculture et du progrès pour des agricultures à triple performance (économique, sociale et environnementale). – Disposer d'une nouvelle vision territorialisée et plurielle de l'agriculture et intensive en connaissances. – Regrouper les sciences agronomique et écologique. – Regrouper les savoirs formels et les savoirs locaux. – Innover au triple niveau des exploitations, des filières et des territoires . – Disposer d'une articulation réussie entre filières, territoires, compétitivité et durabilité. – Appuyer une politique claire de recherche et de formation. – Soutenir une politique d'innovation dans tous les domaines. – Disposer d'une politique d'incitations financières conditionnées par les exigences de la durabilité. 	<ul style="list-style-type: none"> – Adopter une approche croisée Filières/ Territoires . – promouvoir l'élaboration de <i>plans régionaux d'agriculture durable</i> permettant de penser ensemble les différentes dimensions du développement durable intéressant le développement agricole et rural. – Apporter un soutien aux groupes d'agriculteurs et aux communautés rurales engagés ou pouvant s'engager volontairement dans la transition vers une agriculture à double/triple performance. – Orienter la recherche, la formation et l'innovation vers le développement de l'agriculture durable. – Orienter les incitations pour favoriser les changements de pratiques, les investissements et l'animation nécessaires au développement de l'agro-écologie. 	<ul style="list-style-type: none"> – Réaliser un travail de repérage, de caractérisation des systèmes et de capitalisation dans les différents agroécosystèmes du pays. – Appuyer l'émergence de leaders agricoles et ruraux voués à l'agriculture durable – Former les formateurs, les conseillers du développement agricole, les agriculteurs et leurs « leaders » sur l'agriculture durable – Former des techniciens capables de comprendre les dynamiques de terrain, d'établir des diagnostics globaux d'exploitation et de territoire (intégrant les 3 dimensions du développement durable). – Investir dans le conseil agricole. – Innover à tous les niveaux (scientifique et technologique, politique et institutionnel, formation et animation du développement local, analyse stratégique, planification, suivi et évaluation, gouvernance locale du développement des filières et des territoires, incitations financières,...) – Développer la culture de la donnée et des indicateurs : s'accorder sur ce qui est important à connaître et à suivre – Inciter à la création d'emplois ruraux non agricoles dans le cadre d'une économie rurale diversifiée. – Mettre en place un système d'aide adapté et conditionnel. – Mettre en place des systèmes de régulation territorialisés et participatifs accompagnés de paiements pour services environnementaux (PSE).

ANNEXES

- NOTE DE PRESENTATION
- PROGRAMME DU SEMINAIRE
- LISTE DES PARTICIPANTS



Ministère de l'Agriculture
et de la Pêche Maritime



XIEME SEMINAIRE INSTITUTIONNEL DU CONSEIL GENERAL DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

« L'AGRICULTURE DURABLE : DU CONCEPT A L'ACTION »

(10 Janvier, 2014, Rabat)

LE CONTEXTE

Le Maroc a fait du développement durable plus qu'un désir d'avenir, un impératif du présent! Dans le Discours du Trône de 2010, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a insisté sur la nécessité « *d'un modèle de développement et de démocratie que Nous voulons spécifiquement marocain. Induisant un développement harmonieux, ce modèle repose sur une croissance économique soutenue, propre à confronter notre politique de solidarité sociale. Il a aussi vocation à favoriser un développement durable, prenant en compte les impératifs de l'environnement. C'est également un modèle dont la méthodologie repose sur les règles de bonne gouvernance...* » Aujourd'hui, notre pays dispose d'une Charte Nationale de l'Environnement et du Développement Durable qui invite à l'élaboration d'un plan d'action intégré ayant des objectifs précis et réalisables dans tous les secteurs d'activité. Cette dynamique est en diapason avec la mouvance internationale relative à l'élaboration des Objectifs de Développement Durable, ODD-post 2015, en vertu de la déclaration de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, Rio+20, organisée au Brésil en 2012. La durabilité de l'agriculture et des systèmes alimentaire figure parmi les priorités considérées dans le processus encours relatif à la définition des ODD-post 2015 sous l'égide de l'ONU.

Le Plan Maroc Vert a engagé l'agriculture marocaine dans un tournant décisif lui imprimant une dynamique d'évolution harmonieuse, équilibrée et évolutive qui tient compte de ses spécificités et ses marges de progrès pour faire face aux nouveaux enjeux. Il se fonde sur une vision d'une agriculture :

- Territorialement diversifiée grâce à une reconnaissance des possibilités de chaque ensemble agro-écologique, de chaque terroir ;
- Sociologiquement plurielle en associant dans une même spirale de progrès les stratégies de production différenciées de catégories d'exploitations agricoles morphologiquement différentes et fonctionnellement diverses ; et
- Durable en préservant les ressources naturelles sur lesquelles elle se fonde.

Le Plan Maroc Vert s'inscrit, de ce fait, dans la trilogie du développement durable conjuguant l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation des ressources naturelles. Mais pour que cette ambition se transforme en réalité sur le terrain il est nécessaire d'infléchir les conceptions d'ensemble, les choix techniques et technologiques et les modes de gouvernance du secteur agricole, à tous les niveaux, vers une adaptation beaucoup plus précise aux exigences d'un développement agricole et rural durable.

L'OBJECTIF

Cette onzième édition du Séminaire Institutionnel du Conseil vise principalement à faire émerger une vision partagée qui scelle, sans équivoque, un engagement collectif pour une agriculture durable. Cette vision doit donc féconder l'action, lui conférer un sens, une cohérence et une efficacité pour remédier aux problèmes les plus aigus soulevés par les tendances actuellement à l'œuvre. Pour réaliser cet objectif le Séminaire traitera, plus spécifiquement, des questions suivantes:

- Comment réinventer le concept de durabilité et quels en sont les principes directeurs pour son opérationnalisation effective sur le terrain ?
- Comment assurer le mixage optimal entre l'efficacité économique, l'équité sociale et la préservation des ressources naturelles pour une plus grande durabilité de l'agriculture ?
- Comment les principes de l'intensification écologique peuvent-ils réduire la vulnérabilité de l'agriculture et la rendre plus durable et plus résiliente?
- Comment les acteurs parviennent-ils à conjuguer la compétitivité et la durabilité de l'agriculture au niveau territorial ?
- Quelles politiques, quelles institutions et quels modes de gouvernance pour accroître la durabilité de l'agriculture et ses capacités de résilience ?
- Quelle évolution faut-il donner au système de recherche, formation et développement ?

PROGRAMME

8H30 -9H00	Accueil des participants
	Ouverture
9H10 – 9H40	<p>L'INTENSIFICATION ECOLOGIQUE Conférence inaugurale Mme Marion Guillou Présidente du Consortium français pour la Recherche et l'Enseignement en Agriculture, Alimentation, Santé Animale et Environnement Agreenium, France</p>
	<p>PRODUIRE PLUS ET MIEUX DANS LES ZONES A ECOLOGIE FRAGILE</p> <p>Pr Mohamed Badraoui Directeur de l'Institut National de la Recherche Agronomique INRA, Maroc</p>
10H10 – 10H30	Discussion
	Pause
11H00 – 11H30	<p>L'AGRICULTURE DURABLE : LA VISION RENOUVELEE DE LA FAO</p> <p>Mr Jean-Marc Faurès Division des Terres et des Eaux FAO, Rome</p>
	<p>LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE DES ZONES OASIENNES ET DE L'ARGANIER</p> <p>Pr Brahim Hafidi Directeur Général de l'Agence Nationale pour le Développement des Zones Oasiennes et de l'Arganier ANDZOA, Maroc</p>
12H00 – 12H30	<p>REGARDS CROISES FILIERES ET TERRITOIRES - PROSPECTIVE LA FRANCE ET SES CAMPAGNES 2025-2050 -</p> <p>Mr Guillaume Benoit Ingénieur Général, Conseil Général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux CGAAER, France</p>
	Discussion
13H15 – 13H30	Clôture
	Déjeuner

LISTE DES PARTICIPANTS*

1. Mohamed Sadiki (Secrétaire Général)
2. Abir Lemseffer (Chef de Cabinet)
3. Michael Hage (Représentant FAO, Rabat)
4. Marion Guillou (Présidente d'Agreenium- France)
5. Michel Helfter (Conseiller pour les affaires agricoles-France)
6. Jean-Marc Faurès (DTE, FAO-Rome)
7. Guillaume Benoit (Ingénieur Général CGAAER-France.)
8. Moha Marghi (Conseiller du M. le Ministre)
9. Bachir Saaoud (Conseiller du M. le Ministre)
10. Amine El Guerrouj (Directeur Général ADA)
11. Brahim Hafidi (Directeur Général ANDZOA)
12. Jamaledine Jamali (Secrétaire Général, Crédit Agricole du Maroc)
13. Ahmed Ouayach (COMADER)
14. Mohamed Besri (Académie Hassan II des Sciences et Techniques)
15. Mohamed Badraoui (Directeur de l'INRA)
16. Mohamed Laamrani (Inspecteur Général)
17. Fatiha Berrima (Directrice ONCA)
18. Abderrahim Zhari (Directeur DAAJ)
19. Ahmed Bentouhami (Directeur ONSSA)
20. Adil El Oufir (Directeur DRH)
21. Jawad Bahaji (Directeur DEFR)
22. Soufiane Larguet (Directeur DSS)
23. Majid El Yacoubi (Directeur DF)
24. Chaouki Nabil (Directeur DDFA)
25. Majid Lahlou (Directeur DSI)
26. Ahmed El Bouari (Directeur DIAEA)
27. Jabrane Reklaoui (Directeur DERZM)
28. Saïd Ouattar (Directeur, IAV Hassan II)
29. Taoufiq Benziane (Directeur ENA, Meknès)
30. Abdessadek Sasbou (Directeur de l'ENFI)
31. Lahcen Ouali (DRA de Rabat-Salé-Zemmour-Zaer)
32. Akka Ait Mekki (Professeur, ENA, Meknès)
33. Lahcen Kenny (Directeur Agrotech SMD)
34. Moha Farahi (Directeur CRP2)
35. Mohamed Ait Kadi (Président, CGDA)
36. Grigori Lazarev (Panel Scientifique)
37. Khalid Bouchamma (Conseiller, CGDA)
38. Abdelkader Saidi (Chargé de mission CGDA)
39. Hassan Kordass (Chargé de mission CGDA)

* Participation des DRA par visioconférence